ROUBAIX
84, Grande-Rue, 84

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Anglais et Boers

Londres. — Lord Kitchener télégraphie le 5 mai que les colonnes anglaises ont tué 4 boers et en ont blessé 5 ; elles ont fait 48 prisonniers. 30 boers se sont rendus. On a capturé 106.000 charges de cartouches pour armes de petit calibre et 120 wagons.

ÉCHOUEMENT DE LA « MELPOMÈNE »

Brest. — Lundi, au moment de son appareillage pour sa campagne d'été, la *Melpomène*, frégate-école des Gabiers, a échoué sur le banc de Saint-Marc.

La *Melpomène* se trouve à 300 mètres de la jetée sud du port de commerce sur un fond de sable ; sa position paraît n'offrir aucun danger.

Quatre remorqueurs ont essayé de la renflouer mais sans résultat ; il faudra attendre la marée. Le départ de la frégate, sera certainement retardé car il faudra visiter sa carène.

EN CHINE

Berlin. — D'après une dépêche de Chine, le maréchal de Waldersée aurait annoncé son intention de rentrer en Europe vers le milieu du mois de juin.

Les bruits les plus divers circulent sur les raisons qui ont décidé le comte de Waldersée à prendre une semblable détermination.

Les uns disent qu'il souffre du climat, d'autres disent qu'il s'ennuie de n'avoir plus à exercer un commandement efficace. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle semble indiquer la fin des expéditions militaires et permet d'espérer le règlement prochain des affaires de Chine.

ROME

Rome, au Vatican. — On considère comme un succès pour l'église catholique la réception officielle par le roi d'Angleterre des évêques catholiques anglais.

C'est la première réception depuis la Réforme et l'impression en est soulignée par les paroles de bienveillante tolérance prononcées par le roi Edouard VII, en réponse au discours du cardinal Waughan.

Aussi, assure-t-on que le Pape va adresser au roi d'Angleterre une lettre autographe pour le remercier de son libéralisme et de ses bons sentiments à l'égard de ses sujets catholiques anglais.

Les mêmes sentiments de cordialité ne semblent pas exister à l'égard des Etats-Unis auxquels on reproche vivement d'avoir mis sous sequestre tous les biens des congrégations aux Philippines.

Dans le courant du mois aura lieu au Vatican une conférence du Pape avec le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore et avec l'Archevêque de Manille pour essayer de régler le conflit soulevé par cette question.

(Agence Nationale).

A MONTCEAU

Paris. — Les télégrammes reçus lundi au siège de la Compagnie de Blanzy-Montceau signalent que la reprise du travail s'est effectuée sans incident.

M. Coste, directeur des Mines, reviendra à Paris à la fin de la semaine pour assister à la séance du Conseil d'administration.

LE CRIME DE CORANCEZ

Chartres. — Brière a subi, hier, en présence du juge d'instruction et de son avocat, un dernier examen médical.

Les médecins lui ont fait revêtir le gilet ensanglanté trouvé sur un tas de fumier et le pantalon qu'il portait le jour du crime.

Le pantalon était tâché de sang un peu en dessous de la ceinture et du même côté que le gilet. Or, quand on a relevé Brière, blessé, devant sa porte, il était revêtu d'une longue blouse recouvrant le haut de son pantalon.

Le médecin et le juge d'instruction croient que le sang qui tâchent le haut du pantalon à la même origine que celui du gilet, c'est-à-dire qu'il provient, non pas des blessures qu'il a reçues lui-même ou qu'il s'est faites, mais de celles qui ont amené la mort de ses enfants.

Les constatations faites constituent une charge sérieuse contre Brière.

Malgré les charges qui pèsent sur lui, Brière continue à nier. Les rares fois où il engage des conversations avec les prévenus qui l'entourent, il parle de ses terres et de ses animaux.

Il sera interrogé de nouveau mercredi.

Brière n'a pas dormi la nuit dernière. Un de ses voisins de lit, nommé Cabaret, atteint d'une maladie de cœur est mort cette nuit.

LA RÉVOLTE DE MARGUERITTE

Milianah.—Yaloub-Mohammed-ben-el-Hadj, le chef des révoltés indigènes a été conduit, hier, à Margueritte et confronté avec les témoins du drame.

Le marabout porte les traces de plusieurs blessures, l'une causée par une balle Lebel qui lui traversa le corps, l'autre produite par plusieurs chevrotines.

Au moment de son arrestation, ses vêtements étaient teints de sang provenant de ses blessures, qui ne mettent pas sa vie en danger.

Malgré son état d'affaiblissement, il s'enfuyait vers le sud et sans la vigilance de M. D'ard, administrateur du Djendel, il aurait pu s'échapper.

Nous espérons pouvoir faire dès aujourd'hui toutes nos expéditions à l'heure ordinaire.

Si pourtant à cause des difficultés de la mise en marche de la nouvelle édition, quelques Comités ne recevaient pas les Croix à six pages qu'ils nous ont demandées, nous les prions de vouloir bien nous excuser près des abonnés et les assurer que nous ferons l'impossible pour leur donner au plus tôt toute satisfaction.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Ephémérides Roubaisiennes

7 Mai 1710. — **Les tristesses de la guerre.** — Par suite de l'état de guerre dans lequel se trouve la contrée depuis près de deux ans, des réquisitions multiples, de l'horrible famine qui suit l'hiver désastreux de 1709, un état du greffier communal constate que, depuis dix mois, il a été délivré des certificats à 134 familles qui abandonnent Roubaix pour tenter de trouver à vivre dans les pays étrangers.

Quand on fit la paix à Utrecht, quelque temps après, la commune était endettée de 40.000 livres. Heureusement, le pays vécut ensuite en paix pendant trente ans.

Jean Ghislain

Pour rire...

Il y a, au *Cirque Vinella*, des clowns désopilants. L'autre soir, Lionel disait à Auguste : « Quel est le plus menteur de nous deux ? »

Lionel prétendait que c'était lui. Auguste affirmait le contraire. Ils parièrent, et M. Bourgeois, digne et maigre, fut l'arbitre.

Ce fut Lionel qui commença :

« J'aperçois, dit-il, là-bas, tout en haut de la coupole, sur la deuxième traverse, une mouche... »

Auguste, avec son air bête, se recueillit : « Chut!.., » murmura-t-il et, prêtant l'oreille, il dit : « Je ne la vois pas, mais je l'entends ! »

Auguste était le plus menteur des deux !

Dimanche, les socialistes roubaisiens fêtaient le « premier mai ».

Un cortège se rendit au cimetière et à la mairie.

Il y avait, à part les sociétés musicales, une petite centaine de manifestants — exactement 94, quand le cortège est sorti de la *Paix*.

L'*Egalité*, n'osant l'avouer, écrit :

Après les porteurs de couronnes, viennent les membres du Conseil municipal, la Fanfare la Paix, la Chorale la Solidarité ouvrière, etc, et *enfin un cortège imposant de citoyens.*

L'*Avenir*, voulant flatter ses amis les collectivistes, affirme que le cortège se composait de *500 personnes*.

Le plus menteur des deux c'est Auguste... pardon, je veux dire, l'*Avenir !*

Chambre de Commerce de Roubaix

Séance du 20 avril 1901

Banque de France. — Opérations de la succursale de Roubaix en 1900. — Remarques diverses.

La Chambre de Commerce prend connaissance du rapport que M. le Gouverneur de la Banque de France a fait à l'assemblée générale des actionnaires de cet établissement pour l'année 1900 ; à cette occasion, les remarques suivantes lui ont été faites par l'un de ses membres, concernant la succursale de Roubaix-Tourcoing.

« La masse des capitaux mis à la disposition du commerce et de l'industrie par la succursale de Roubaix-Tourcoing s'est élevée, en 1898, à franc 352.000.000 ; en 1899, à francs 469.000.000 ; en 1900, à francs 484.000.000 ; soit une augmentation pour l'année 1900 sur 1898 (année normale) de francs 132.000.000, et sur la moyenne des dix dernières années de 235.000.000.

« Voici quelle a été l'importance du concours prêté par la Banque pendant les différentes phases de l'année 1900 :

« Au 1er janvier, le portefeuille des effets escomptés par la succursale, s'élevait déjà au chiffre inconnu jusqu'alors de 37.000.000 de francs.

« Par suite de la mévente des laines et de la baisse vertigineuse qui en était la conséquence, les besoins d'argent se manifestaient dans des proportions effrayantes. Comptant sur l'honorabilité et la solidité du commerce et de l'industrie des deux villes, et sur les ressources des maisons de banque, la succursale continuait à admettre l'énorme chiffre de papier présenté et, en mai, son portefeuilles s'élevaient à 69 000.000 francs, chiffre supérieur à ceux des succursales de Bordeaux, Marseille, Lyon, Le Havre, etc...

« Il semble bien évident que, sans ce ce concours extraordinaire, un krack se serait produit sur nos deux places.

« Lorsque, en août, la baisse des laines atteignait son maximum, soit environ 40 fr., les portefeuilles étaient encore à 47.000.000 de francs.

« A cette époque, par une démarche collective, plusieurs banquiers et chefs de maisons des deux villes exposaient à la direction de la succursale la gravité de la situation et l'impossibilité de faire face aux engagements pris sans le concours exceptionnel de la Banque.

« L'Administration répondait à cette démarche en accordant toutes les facilités compatibles avec ses statuts pour l'admission à l'escompte du papier présenté.

« En septembre, les porte-feuilles étaient à frs 38.000.000.

« Depuis, ils ont diminué progressivement, laissant aux maisons trop engagées les délais voulus pour liquider leur position.

» Actuellement, la situation est redevenue normale, les portefeuilles ne sont plus qu'à fr. 10.000.000.

« La crise est donc terminée : si des désastres partiels se sont produits, l'ensemble des engagements a pu être rempli, les maisons de banque ont résisté, et le crédit général des deux places reste bon.

« C'est ce résultat qu'il était indispensable d'obtenir pour affirmer la vitalité du centre commercial et industriel de Roubaix et Tourcoing. »

La Chambre de Commerce est heureuse de reconnaître la justesse de ces observations qu'elle accueille avec empressement comme étant de nature à produire le plus salutaire effet dans sa circonscription.

Elle profite de la circonstance pour constater le concours éminemment utile et bienveillant que la banque de France a apporté au commerce et à l'industrie de Roubaix dans la crise extrêmement pénible qu'ils viennent de traverser. C'est grâce à ce concours qui, loin de faiblir, s'est affirmé hautement au moment le plus fort de la tourmente que la place de Roubaix, un instant désemparée, a pu retrouver son calme et sortir victorieuse des difficultés qui paraissaient inextricables.

La Chambre de commerce se fait un devoir d'adresser, tant en son nom qu'au nom de l'industrie et du commerce de Roubaix, un témoignage public de reconnaissance à M. le Gouverneur et au Conseil général de Régence de la Banque de France.

Elle se plaît à associer dans sa gratitude le nom de M. Thoyer, directeur de la succursale de Roubaix-Tourcoing, qui a été la cheville ouvrière des mesures tutélaires prises par la Banque de France et auxquelles Roubaix doit d'être revenu à la tranquillité.

Mgr Monnier, évêque de Lydda, arrivé à Roubaix, dans la soirée de dimanche, a célébré la sainte messe, lundi matin, à la Sainte-Union, rue du Vieil-Abreuvoir, où il a donné la Confirmation aux jeunes filles ayant fait leur Première Communion dans cet établissement.

A 8 h. 1/2, Sa Grandeur s'est rendu à Saint-Jean-Baptiste pour confirmer les enfants de cette paroisse.

Puis, à 11 heures, Mgr Monnier a donné la confirmation en l'église Saint-Martin aux enfants de la paroisse et à 32 enfants de forains, préparés par l'œuvre qui s'occupe particulièrement d'eux à la Sainte-Famille, rue de Lille.

Sérénade. — La fanfare catholique la *Liberté* s'est rendue, hier, chez M. le doyen de Saint-Martin et, dans la cour d'honneur, a donné une sérénade à Monseigneur de Lydda.

M. Achille Bayart a prononcé un éloquent discours. Après avoir rappelé que Mgr Monnier avait béni, il y a trois ans, la bannière de la Société, il a assuré Sa Grandeur que la fanfare serait toujours prête à donner son concours à l'autorité religieuse.

Monseigneur Monnier, très aimablement, a remercié M. Bayart et ses musiciens de leur démarche et de leurs sympathies, il s'en déclare d'autant plus heureux qu'elles s'adressent plus à l'autorité ecclésiastique qu'à sa personne.

Premières communions à Saint-Martin. — La cérémonie des premières communions a eu lieu, lundi, en l'église Saint-Martin. 117 garçons et 127 filles se sont approchés pour la première fois de la Sainte Table, très bien préparés par le dévoué clergé de la paroisse.

C'est M. le chanoine Berteaux, le vénérable doyen de Saint-Martin, qui a célébré la messe de communion à 7 h.

La cérémonie de l'après-midi avec le renouvellement des vœux de baptême et la consécration à la Sainte-Vierge et à Saint-Joseph, été particulièrement imposante.

M. l'abbé Declerck, vicaire de la paroisse, a prononcé une allocution de circonstance qui a été écoutée avec profit par toute l'assistance.

Demi-pensionnat Saint-Louis. — Les premières communions au « Demi Pensionnat Saint-Louis, » rue Saint-Antoine, auront lieu jeudi prochain

La prime de 30 francs tirée au sort entre les Sociétés de la ville ayant participé à la fête du cinq mai a été gagnée par l'*Union des Trompettes*.

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira à l'Hôtel-de-Ville, vendredi prochain 10 mai, à 8 h. 1/2, en deuxième session ordinaire. Parmi les questions figurant à l'ordre du jour, il n'y a guère que le budget primitif de 1901 (rapporteur M. Bailleul), l'agrandissement de la place de la Liberté, etc.

La pétition de l' « Union commerciale ». — Les personnes qui ont en main des listes de protestation sont priées de les remettre aujourd'hui, sans faute, au siège de l'*Union commerciale*, 28, rue Pauvrée, afin que l'envoi soit fait de suite aux pouvoirs publics.

Visite des chevaux. — La commission de classement des chevaux opérera à Roubaix, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome, les 5, 6, 7, 8, 10, 11 et 12 juin prochain, de 7 h. à 9 h. 1/2 du matin et de 2 à 4 h. 1/2 précises du soir.

Les propriétaires qui, depuis leur déclaration, auraient apporté quelques modifications dans l'effectif de leurs animaux, sont invités à en informer la Mairie (Bureau militaire), afin d'éviter toute contravention au moment de la visite.

Médailles coloniales. — M. Jean Roux, 1, place Fosse-aux-Chênes, ex-caporal au 78e régiment d'infanterie, vient d'obtenir pour la campagne de Tunisie, la médaille coloniale.

— M. Henri-Joseph Sens, 218, Grande-Rue, ex-soldat au 4e zouaves, a également obtenu, pour la campagne de Tunisie, la médaille coloniale.

Tombé de cheval. — Dimanche soir, vers 10 h. 1/2, un garçon de banque, Edouard Lequenne, 26 ans, demeurant rue de la Gare, 6, était monté sur des chevaux de l'Hippodrome de Paris, qui se tient actuellement au champ de foire, et appartenant à M. François Henrotte, rue Newton, à Roubaix. Pendant que les chevaux trottaient dans la piste, Lequenne, perdant l'équilibre, tomba de sa monture, se fracturant le pouce droit et se blessant à la figure.

Les accidents de travail. — Une gazeuse, Jeanne Cortial, 16 ans, demeurant rue Coligny, travaillant à la filature de M. Cavrois-Mahieu, blessée à l'index droit, 20 jours de repos.

— Un cocher, J.-B. Lefebvre, 38 ans, demeurant rue du Fontenoy, cour Gadenne, travaillant chez M. Honoré, rue de l'Hospice, blessé à la main droite, 20 jours de repos.

— Un appréteur, Gustave Wilde, 17 ans, demeurant rue d'Italie, occupé chez M. Browaeys, rue Saint-Maurice, blessé au genou gauche, 15 jours de repos.

Attention à vos poches ! — D'habiles tire-laines fréquentent, en ce moment, les églises, pendant les cérémonies, et à la sortie font les porte-monnaies.

Lundi après-midi, à l'église Saint-Martin, une ménagère de Toufflers, MM. Cléonise Casqueveau a constaté la disparition de son porte-monnaie contenant 5 frs. Attention à vos poches !

Le crime de la rue des Longues-Haies. — *Les funérailles de la victime.* — Lundi après-midi, à 4 h., ont eu lieu en l'église Notre-Dame, les funérailles de Jeanne Maems, la malheureuse victime du triste drame de la rue des Longues-Haies. C'est M. l'abbé Thomrssui qui a fait la levée du corps, à l'Hôtel-Dieu, aux abords duquel une foule de curieux s'étaient donné rendez-vous.

Le deuil était conduit par le père de la défunte.

Arrestation pour émission de fausse-monnaie. — Les agents de sûreté Planckaert et Delrue ont arrêté Charles Gilbert, 24 ans, demeurant rue Blanchemaille, 56, inculpé d'émission de fausse-monnaie dans le quartier Sainte-Elisabeth.

Après une enquête ouverte par M. Squivée, commissaire de police, Gilbert a été maintenu en état d'arrestation

Menus faits. — Un collet de fillette, en drap noir, a été trouvé, dimanche, Grande-Rue, par M. Cyrille Eecoutre, rue Solferino, 20, qui le tient à la disposition de qui l'a perdu.

Enterrements du 7 mai. — M. Henri Pattyn, 10 h., Saint-Martin. — M. Louis Muteau, 9 h., Sainte-Elisabeth.

Etat-Civil de Roubaix

Naissances du 6 mai. — Achille Deplechin, rue Ph.-Delorme, maisons Lefebvre. — André Prouvost, rue de Lille, 18. — Henri Dubly, rue Pauvrée, 9. — François Gheyselinck, rue Jean-Bart, 23. — Emile Vercauter, rue des Fossés, 84. — Henri Verbrugghe, rue des Anges, 89. — Marie Bon, rue Neuve, 51. — Louis Delgrange, rue Blanchemaille. — Madeleine Dhcedene, rue Blanchemaille. — Aimée Boams, rue Blanchemaille. — Valentine Liévin, rue de Wasquehal, cour du Brondelsire, 2. — Henri Argellies, rue Choiseul, maisons Foveau, 9. — Raymond Vanrooren, rue Carpeaux, 48. — Jean Demaecker, rue Blanchemaille.

Décès. — Alfred Matton, 1 jour, rue Inkermann, 108. — Jules Clarisse, 62 ans, rue de l'Epeule, 240. — Paul Demulder, 62 ans, rue Ma Campagne, 36. — Blanche Bonte, 22 ans, rue de l'Ommelet, cour Couthier, 1. — Eléonore Soleau, 12 ans, rue de Maubeuge, fort Lordan, 35. — Alfred Bourgois, 64 ans, rue de Barbieux.

Mariages. — Henri Bauters, 32 ans, peigneur, rue Saint-André et Anna Amorie, 27 ans, couturière, rue Saint-André. — Arthur Wackem, 40 ans, ferblantier, Grande-Rue, 98 et Marie Vanden Berghe, 28 ans, tailleuse, rue de l'Epeule, 14. — Louis Tiberghien, 20 ans, employé de commerce, rue du Caire, 16 et Anne Gouthier, 19 ans, sans profession, rue de l'Ommelet, 108. — Louis Léon, 27 ans, teinturier, rue Béranger et Elodie Deconinck, 36 ans, épicière, rue Marceau, 28.

MAISON DU TAPIS

DU JARDIN, 2 et 4, rue de la Gare, ROUBAIX

TÉLÉPHONE 610

TOUTES

Installations d'Appartements

Magasins, Bureaux, etc.

PROJETS, DESSINS, DEVIS GRATUITS

Prix sans concurrence

WATTRELOS

Accident de travail. — Un ouvrier, Bruno Dewer, 20 ans, demeurant à Aveighem (Belgique), travaillant à la briqueterie de MM. Delcourt frères, blessé au petit doigt en voulant remettre en place un wagonnet déraillé, cinq semaines de repos.

Enterrements du 8 mai. — M. Achille Sory, 8 h. 1/2 ; M. Ferdinand Meurisse, 9 h., Saint-Maclou.

Obit. — Dame Julienne Bonte, 8 h., Saint-Maclou.

Etat-civil de Wattrelos

Naissances. — Marthe Caruyer, gendarmerie. — Jean Duquesnoy, rue Carnot. — Céleste Vannoote, Gauquier. — Marguerite Pol, Sainte-Marguerite.

Publications. — Henri Ganton, bonnetier, et Cécile Delannoy, soigneuse. — Urbain Renard, 24 ans, électricien, et Hélène Moudart, 23 ans, dévideuse. — Ange Verhenneman, 25 ans, journalier, et Hélène Vandevelde, 27 ans, ménagère. — Honoré Gadenne, 32 ans, dresseur, et Clémence Prut, 31 ans, tisserande. — Henri Deffrennes, 27 ans, piqueur de cartons, et Elisa Salembier, 18 ans, bobineuse. — Louis Antoing, 26 ans, homme de peine, et Angèle Barbe, 22 ans, tisserande. — Albert Verhulst, 22 ans, tisserand, et Odile Vandeputte, 20 ans, soigneuse.

Mariage. — Louis Dujardin, 30 ans, tisserand, et Sophie Carrette, 41 ans, tisserande.

Décès. Jean-Baptiste Rebau, 14 ans 1 mois, journalier, Crétinier. — Ferdinand Meurisse, 80 ans 4 mois, cordonnier, rue Magenta. — Achille Sary, 2 ans 10 mois, Houzarde. — Fernande Pétré, 7 mois, rue Hoste.

CROIX

Le 43e de ligne à Croix. — Les 3e et 4e bataillons du régiment d'infanterie en garnison à Lille sont arrivés, lundi matin, à 7 h. 1/2, à Croix, et ont fait halte rue de la Gare avant de se diriger par le chemin du Noir-Bonnet.

On a beaucoup remarqué la présence du peloton des dispensés créé récemment dans un régiment de corps d'armée pour réunir tous ces dispensés des autres régiments de la région en vue de leur donner une instruction uniforme. Cela explique la présence, qui semblait bizarre à beaucoup de militaires du 127e du 110e, du 148e et du 16e chasseurs à pied.

Vol. — Des malfaiteurs se sont introduits la nuit du 5 au 6 mai, à l'aide d'effraction et de pesées, chez M. Henri Brackevel, 40 ans, marchand de graines et épicier, à la Makellerie, et ont enlevé une vingtaine de sous qui se trouvaient dans le comptoir, 3 gilets de chasse évalués 38 francs, 1 pantalon valeur 8 francs.

Il y a environ deux mois une tentative de vol avait eu lieu dans la même maison. Une enquête est ouverte.

Etat-civil de Croix

Naissances. — Fernand Carton, rue du Téléphone n. 9.

Décès. — Louis Platel, 21 ans, appréteur rue Holden Crothers, 5. — Jean Decorte, 2 ans et 8 mois, rue Basse, 15. — Baisieux présenté sans vie sexe féminin rue du Progrès, cour Stephenson, 7.

WASQUEHAL

Travaux de l'église. — Les travaux intérieurs de l'église de Wasquehal avancent assez rapidement.

Le plafonnage est achevé en grande partie. Les paveurs termineront la série des travaux dans une quinzaine de jours.

Les orgues seront transportées dans la nouvelle tribune cette semaine. Espérons que pour la belle saison et les processions du Saint-Sacrement, les travaux de l'Eglise seront complètement finis, et les habitants de Wasquehal pourront chanter : « In n'a jamais vu de pu belle égliche, in n'verra pont de pu biau clotchi. »

HEM

— Dimanche vers midi Mlle Henriette Serra de Lannoy a trouvé près du cimetière d'Hem, un trousseau de clefs. Elle s'est empressée de le remettre au garde champêtre d'Hem, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

LANNOY

Une réunion générale des adhérents de l' « Union libérale ». — Le Comité directeur de l'*Union libérale* avait convoqué tous ses adhérents à une réunion générale qui a eu lieu, samedi soir, dans la salle des fêtes du *Café du Lion-d'Or*. A 8 h. 1/2, plus de 150 électeurs, la plupart ouvriers, avaient répondu à l'appel.

M. Léon Boutemy, président de l'*Union libérale*, remercie en quelques mots les auditeurs et donne la parole à M. Parmentier, vice-président et rapporteur. Celui-ci réfute les accusations anonymes de pression, de réaction et d'atteinte à la liberté, portées contre le Comité.

« L' « Union libérale », ajoute-t-il, s'est fondée pour protester contre une injustice commise par le conseil municipal, pour la réparer, et faire triompher, à Lannoy, un programme de justice et d'égalité. Ce programme a été approuvé par tous les adhérents. Nous sommes décidés pour arriver à ce but d'employer les moyens légaux, c'est-à-dire le bulletin de vote. »

Puis M. Parmentier énumère un à un les articles du programme de l' « Union libérale », et prouve, par des arguments et faits, que le Comité s'y est conformé. Les enfants indigents des écoles ont eu les fournitures classiques gratuites et des vêtements ; des ressources ont été créées ; et l'on s'est organisé pour faire triompher la cause de l'égalité.

L'orateur expose la marche ascendante et progressive du Comité qui, sur 416 électeurs inscrits dont 38 militaires, a réuni spontanément plus de deux cents adhésions, c'est-à-dire la majorité des Lannoyens.

Les fonds produits par les souscriptions n'ont été employés qu'à secourir les enfants indigents. Quant au procès qui a concerné l'inscription des électeurs, il a été alimenté par une caisse spéciale. Après avoir fait justice de l'imputation d'hypocrites et d'étrangers qui a été adressée aux membres du Comité, M. Parmentier termine en certifiant que le Comité saura soutenir d'une main ferme, et loyale jusqu'à la victoire prochaine, le programme de l'Union libérale.

Le magistral discours de M. Parmentier, a été écouté avec intérêt et salué par de fréquents applaudissements.

Après lui, M. Verdier, secrétaire, a donné lecture de l'emploi des souscriptions dont le chiffre a atteint 1.390 fr. 20. On a dépensé 287 fr. pour les fournitures classiques aux écoles libres ; 507 fr. 85 pour vêtements aux indigents ; 55 fr. d'imprimés, au total 649 fr. 85. Il reste en caisse 739 fr. 35. Ces chiffres sont accueillis par des applaudissements unanimes.

La parole est ensuite donnée à Me Gœthals, avocat à Roubaix, qui dans une intéressante conférence, a parlé de la liberté de l'enseignement.

Après avoir expliqué que l'instruction était un besoin pour l'homme, il prouve l'intervention nécessaire de l'Etat dont le rôle sera de permettre à chaque individu de satisfaire ce besoin et de garantir les droits de chacun, jusqu'à celui du père de famille, qui est de choisir pour ses enfants l'éducation qu'il lui plaira. Il cite à l'appui les opinions d'hommes d'Etat. Il fait l'historique de la lutte toujours ardente qu'a eu à soutenir la liberté de l'enseignement, surtout de l'enseignement libre. L'orateur se place sur un terrain très large, cite les lois qui consacrent cette liberté et en vient à parler de la loi sur les associations qui y porte atteinte également.

Il explique aussi ce que l'on doit entendre par la neutralité, chose qu'il ne conçoit pas pour l'enseignement. M. Gœthals conclut que l'Union libérale devra, puisque la liberté est menacée, lutter pour elle, sans quoi il n'y a pas de fraternité possible ; tous voudront vivre libres dans un pays libre.

Des bravos prolongés ont maintes fois interrompu l'orateur. Après quelques paroles de remerciement de M. Léon Boutemy, une soirée récréative est organisée, pendant laquelle on a le plaisir d'entendre M. Gracia, le chanteur comique bien connu.

LYS-LEZ-LANNOY

— Lundi matin, 2 douaniers de Roubaix ont arrêté près de la ferme Montois : Leclercq Marie 27 ans, soigneuse, demeurant à Roubaix, rue Francklin, 141 qui était porteuse de 4 kilogs de café vert de provenance étrangère représentant une valeur de douze francs.

Anstaing. — La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête au sujet des voies de fait exercés par Julien Masse 21 ans tisserand à Anstaing sur Garrevoet Emma, 22 ans, tisserand au même lieu.

POURQUOI SOUFFRIR quand on a sous la main les **Dragées Beck** qui guérissent en quelques heures les accès de Goutte les plus rebelles et toutes les affections Rhumatismales. Leur emploi est des plus simples, ne demande aucun régime spécial et est supporté par tous les estomacs.

Le prospectus est envoyé franco à quiconque en fait la demande au Directeur de la Droguerie médicale du Nord, à Le Cateau (Nord). 4

NORD

ICI & LA

Un hurluberlu comme le maire de Croix prend-il un arrêté pour prohiber le port du costume ecclésiastique dans sa commune ?

Tous les matins de la presse socialiste poussent des jappements joyeux et approbateurs, frétillant de la queue et se pourléchant le mufle.

C'est exquis, c'est sublime. Un *zigue* ce Desbarbieux !

Mais le maire d'Alger s'avise-t-il d'interdire aux juifs de sa ville de porter leur costume spécial ?

Aussitôt la meute d'aboyer avec fureur.

Un grotesque, un forcené, une canaille ce Max Régis !

Pour l'arrêté du maire de Croix, le Préfet du Nord est plein d'égards. Il accorde un *recepisse* et c'est avec son assentiment tacite que des citoyens se voient en butte à des procès-verbaux iniques et tracassiers.

Les juges se sont prononcés partout, cependant, sur l'illégalité de cet ukase. La jurisprudence est établie : le maire a manifestement excédé ses droits.

N'importe, on laisse ce tyranneau déséquilibré se livrer à ses excentricités. On lui permet même de récidiver et de se moquer ainsi tout à la fois des juges, du public, de la liberté et du bon sens.

Mais à Alger c'est une toute autre affaire.

Aussitôt le préfet Lutaud s'émeut et s'agite. Il télégraphie au gouvernement, et le gouvernement se recueille, réfléchit, consulte, comme s'il s'agissait d'une affaire d'Etat.

Finalement, il télégraphie au préfet de casser bien vite cet arrêté inique et Lutaud casse avec célérité.

Là, il s'agit de juifs de vague nationalité, naturalisés *français* à la faveur de nos désastres en 1871.

Ici, il ne s'agit que de prêtres, de Français de vieille roche, usant d'un droit qu'on ne leur a refusé qu'aux pires heures de nos révolutions.

Là-bas, les Juifs excitent la guerre civile, ameutent les populations, font assassiner leurs adversaires par des spadassins derrière lesquels ils s'abritent prudemment.

Ici, ces prêtres français enseignent, moralisent, s'occupent d'œuvres de charité. Ils n'ont jamais prêché la guerre civile et quand ils ont été occasion de coups, c'est sur leur dos que les coups sont tombés.

Voilà la différence.

Sans approuver le décret de M. Régis, il nous est bien permis de trouver odieuse cette différence d'attitude dans un gouvernement qui ne cesse de parler de justice, de liberté et d'égalité.

Mais si nos préfets et ministres sont odieux en cette affaire, nos socialistes ne sont que drôles.

Ils ne pouvaient faire voir plus clairement le fil par lequel Israël les tient à la patte.

On passe sur l'orteil d'un hébreu, et ces hébraisants rouges crient plus fort que si on leur écrasait un œil de perdrix.

Le voile de la Synagogue viendrait à se déchirer que tous les fils de Karl Marx apporteraient leur dernière chemise pour le rapiécer.

Quelles bénédictions puissantes le dieu d'Israël a-t-il fait pleuvoir sur ces Amalécites pour s'assurer de leur part une aussi plate et aussi servile gratitude ?

Mystère et... veau d'or !

CYR.

LILLE

Le Crime de la rue de Senne
A BRUXELLES

De Bruycker arrêté à Lille

Nous avons dit que la fille Cavart a déclaré à deux personnes de Roubaix que De Bruycker était complice du crime de la rue de Senne et qu'elle était allée le prévenir à Roubaix que la justice était à sa poursuite.

Grâce à la déclaration faite au juge d'instruction de Bruxelles, par deux personnes, cette fille, qui habite Ostende, fut amenée à Bruxelles par ordre de la justice.

Interrogée : elle assure après des dénégations, que ce qu'elle avait dit aux Roubaisiennes était vrai.

Dès lors les recherches de la police devinrent plus actives.

Elles viennent d'amener l'arrestation de Debruycker, hier, à Lille.

Depuis quelque temps Debruycker voyageait sur la frontière sous te nom de Arthur Dewaele.

Il vint, il y a quinze jours, échouer à Malo-les-Bains où il fut occupé comme garçon de café dans un hôtel.

Il descendit ensuite à Armentières mardi dernier. Le lendemain il arrivait à Lille.

Mais depuis huit jours, M. Hupez, commissaire de Bruxelles et son inspecteur de sûreté M. Wergnier, faisaient des recherches dans notre ville en compagnie des meilleurs agents de la sûreté.

MM. Demullier, Mignot, David et Morel savaient qu'une femme Debruycker était cabaretière rue du Metz. Soupçonnant qu'elle était parent de l'assassin de Bruxelles, ils fréquentèrent l'estaminet pendant quelques jours. Debruycker y vivait sous le nom de Dewaele.

Hier, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, les fins limiers se décidèrent à arrêter le soi-disant Dewaele.

Conduits par nos agents et les policiers belges, il fut dirigé librement au milieu d'eux, vers le bureau de M. Boillerault, en passant par la Halle aux Sucres, la rue de la Halle, la rue Saint-André, les rues Saint-Pierre et de la Monnaie, le passage N.-D. de la Treille, les rues Masurel, des Prêtres, des Débris Saint-Etienne, la Grand'Place, et il arriva au Palais-Rihour.

En cours de route, il a protesté de son innocence. Il n'a fait aucune résistance.

M. Boillerault l'a envoyé à la maison d'arrêt où il est l'objet d'une surveillance spéciale.

Georges Debruycker a été condamné, il y a six ans, par le tribunal de Lille, à une peine de prison pour agression nocturne à Roubaix. Il était depuis expulsé de France.

C'est un grand gaillard à la mine sympathique.

Au moment de son arrestation il était vêtu en bleu comme un ouvrier mécanicien.

Leçons, Agrandissements

ET TOUS TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES A FAÇONS

F. DELARUE, 40, rue de la Barre, **LILLE**

DUNKERQUE

Encore un naufrage à Islande

Nous apprenons la pénible nouvelle d'un nouveau naufrage à Islande. Nous annoncions hier la perte de l'*Yvonne* ; il s'agit aujourd'hui de la goëlette *Souveraine*.

Ce navire jaugeant 93 tonneaux, construit à Dunkerque en 1867, était commandé par le capitaine Charles-Louis Vanghent, de Grande-Synthe, et avait pour armateur M. Gœtghebeur Pariot.

Mme Agneray, femme du second officier a appris, hier, à Calais, que l'équipage tout entier de la *Souveraine* a pu être sauvé grâce au secours du personnel de la goëlette *Alerte*, capitaine Le Deist.

PERTE DE L' « YVONNE »

UN NOYÉ

En relatant, hier, la perte de l'*Yvonne*, nous étions heureux d'annoncer qu'aucun homme de l'équipage n'avait péri.

Nous avons le regret d'apprendre, par des renseignements complémentaires, qu'un malheureux matelot, tonnelier, Arthur-Joseph Pieters, a été enlevé par une lame, sans qu'il fût possible à ses camarades, réduits à l'impuissance, de le secourir.

On attend aujourd'hui les naufragés de l'*Yvonne* par le vapeur de Leith.

En relâche. — La goëlette *Martha*, capitaine Salembier, armateur M. Van Cauwenberghe-Lemaire, très éprouvée par la tempête a dû entré en relâche, en baie. Les avaries de ce navire sont graves. Son gouvernail a été brisé.

— On attend avec anxiété le courrier d'Islande qui sera distribué aujourd'hui ou demain matin.

MOUVEMENT DU PORT

Entrées du 6 mai

Grimsby, V. dan. Elfte, 790 lège.

Nouvelle-Orléans, V. ang. Westhall, 1812 tx, div. Debaecker.

Ship-Island, V. ang. Arranmoor, 1552 tx, bois, Duchateau.

Rufisque, V. ang. Isle-of-Ramsey, 1062, arachides. Debacker.

Sorties du 6 mai

Copenhague, V. dan. Seine, 848, div. Duchâteau.

Cardiff, 3-m. all. Ortrud, 1456, lest. Leroy.

Cardiff, 3-m. ang. Whitlichurn, 1875, lest. Debacker.

Boulogne, V. Normand, 85, div. Leroy.

Nous devons toujours signaler à l'attention des parents le magnifique assortiment de vêtements-communion exposé chez DEWACHTER Frères, 6 et 8, rue Faidherbe, Lille. — Costumes de 18 à 65 francs.

Cour d'assises du Nord

Présidence de M. Lanio, conseiller

Audience du lundi 6 mai

Ministère public : M. Bertrand, avocat-gén.

1re affaire

Vol qualifié à Louvroil

L'accusé est un individu nommé Van Pottelsbergh, né à Angelès (Hautes-Pyrénées), en 1871. Il a été condamné quatre fois en Belgique et deux fois en France pour vol et vagabondage.

Cette fois, il est accusé d'avoir volé nuitamment, au mois de septembre, à l'aide d'escalade et d'effraction, divers objets valant 1,000 francs, au préjudice de Miles Recarte et Seynave, demeurant ensemble à Louvroil.

Pierre Van Pottelsbergh est condamné à six ans de réclusion.

Défenseur : Me Gravet.

2e affaire

Vol et complicité de vol qualifié à Valenciennes

Il s'agit d'un vol de 400 francs, remontant au 21 décembre au soir, vol commis avec escalade et effraction chez Mme Maillard, à St-Vaast-là-Haut, près de Valenciennes.

L'accusé, Léon Destringuet, âgé de 19 ans, est un chaudronnier natif de Valenciennes et y demeurant. Sa mère Adelaïde Crombez, veuve Destringuet, âgée de 65 ans, originaire d'Anzin, est poursuivie comme complice par recel. Ni l'un ni l'autre n'ont d'antécédents judiciaires, mais l'un et l'autre sont mal notés.

Léon Destinguet est condamné à cinq ans de prison ;

Adelaïde Crombez, veuve Destringuet, est condamnée à deux ans de prison.

Défenseur : Me d'Hooghe.

MESDAMES, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui votre

reconstituant

LES PILULES ROUGES

du Dr Art. MIGNAULT

PAS-DE-CALAIS

Accident aux mines

A MEURCHIN

Emile Delcroix, 40 ans demeurant à Provin travaillant à la fosse no 1 est tombé d'une hauteur de 1m50 sur une bille de bois et s'est blessé grièvement.

Carvin. — *Une batteuse incendiée* — Une batteuse appartenant à M. Lallez était occupée au battage d'une meule de blé appartenant à M. Cuvelier, lorsque, après l'heure du midi, les ouvriers s'aperçurent que le feu avait pris à la batteuse. L'incendie se communiqua avec rapidité et gagna la meule. En peu d'instants la batteuse et la meule étaient consumées. Il y a assurance.

GANT PERRIN

80, *rue Nationale* — *LILLE*

La plus haute récompense à l'Exposition 1900

Grand Prix et Médaille d'Or

VENTE-RÉCLAME DU PRINTEMPS

du Lundi 6 Mai au Jeudi 9 inclus

Marchandises absolument fraîches, de qualités supérieures et garanties.

POUR DAMES Vrai chevreau garanti	Suède 4 boutons	2.25
	Chevreau 3 bout^s, 2.25 et	2.90
	à lacets, 5 crochets	2.90
	Finition riche, 3 pressions	3.50
GANTS p^r enfants, chevreau, 2 et 3 bout.		1.75
POUR HOMMES	Officiers blanc^s, 2 b. press.	2.50
	Gants de ville, » »	2.50
	Tanné supér^r, 1 b. corne	3.25
	Cape suède, 1 bout. nacre	3.25
	Vraie chevrette, 2 press.	3.50

NOTA. — Après cette vente de gants et pendant 3 jours seulement, les *13, 14 et 15 Mai*, il sera fait également une Vente-Réclame de *Parfumerie Agnel*, à des prix exceptionnels.

BAINS DE MER. — Malo-les-Bains

Hôtel Pyl. — Spécialement recommandé aux familles. Prix très modérés pr mai-juin-juillet et sept. Chamb. noires pr photograph. Remise pr vélos et automobiles. — Téléph.

LA SANTÉ EST ASSURÉE

à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier de l'excellent

APÉRITIF **BANYULS-TRILLES**

soigneusement préparé avec du **Vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et uniquement recommandé par les **Célébrités médicales.**

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES.**

madame nettoyez vos gants et rubans, détachez les vêtements avec l'

EAU DE NAPHTE PERSIGNAT

ne laisse aucune odeur, ne fait pas de ronds, c'est un produit parfait.

Petit Flacon » 90, Grand Flacon 1 f. 75, Litre 3 fr.

Dépôt dans les principales pharmacies.

Nous recommandons le **Vieux Vin de Quinquina au Malaga** de la *Pharmacie Centrale de Lille*, 26, rue Esquermoise qui a la spécialité des vins médicinaux de toute la région et pour lesquels elle n'emploie que des vins très purs et d'origine ; l'importance de la vente en dit assez. 3787

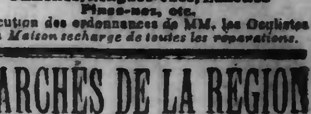

Comptoir Scientifique du Nord

82, rue *Faidherbe* (ancienne rue de la Gare) à *Lille*

Jumelles, Longues-vues, Lunettes Pince-nez, etc.

Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes

La Maison se charge de toutes les réparations.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : 104 50 » ; En pain no 1. : 103 50 ; no 3 ; » ; Guite 1er jet. 23 25 à »» »». 88e »» »» à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 betterave disp. ; 28 »» à »».

BERGUES 6 mai.	
Blé blanc, (l'hect.)...	13 69
Blé nouveau, id.......	.. ..
Blé blanc de semis, id.	.. ..
Blé roux de semis, id.	13 50
Avoine, id...........	.. ..
Haricots, id..........	21 14
Graine de lin, id.....	.. ..
Pommes de terre, id.	6 27

BESTIAUX (Fr. moyen au	
Bœufs..................	1 10
Veaux..................	1 75
Moutons................	.. ..
Porcs..................	.. 76
Lin, 1 kil. 1/2	.. .. à .. ..
Beur. bl. le kil.	2 70 à .. ..
Beur. p. le kil.	2 40 à .. ..
Œufs, le cent.	6 25 à .. ..